



HANDICAP

INFOS FIPHFP SECOND SEMESTRE 2024

Chaque semestre, l'Union interfédérale des agents de la Fonction publique Force ouvrière (UIAFP-FO) vous informe sur les actualités du comité gérant le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP).

COMITE NATIONAL

Le comité FIPHFP a réuni ses représentants en commissions les 24 et 25 septembre, ainsi que les 13 et 14 novembre 2024.

Deux comités nationaux ont eu lieu les 10 octobre et 18 décembre 2024.

De nouvelles conventions ont été signées.

CONVENTIONS / PARTENARIATS

➡ Convention avec l'agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur (AMUE) 2025-2028 - 1,5 millions d'euros – Mise en conformité des logiciels -181 établissements publics (dont 61 universités).

➡ Convention avec l'institut national de recherche en sciences et technologie du numérique (INRIA) 2025-2027, établissement placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de l'industrie – 400 000 euros - Taux BOETH : 4,11%.

➡ Convention avec le ministère des armées 2025-2028 - 6,2 millions d'euros. Taux BOETH : 4,86%. Les civils de ce ministère représentent 63 000 agents (dont 38000 fonctionnaires, 14000 contractuels, 11 000 ouvriers d'Etat). Depuis 2020, les réservistes ne sont plus dans le taux. En revanche, les militaires avec handicap qui passent civils sont dans les chiffres du recrutement (et non dans les chiffres du maintien dans l'emploi).

➡ Convention avec France travail 2025-2028 - 3,8 millions d'euros - Taux BOETH : 12%. Développement d'adaptations techniques pour les agents non-voyants (NVDA), les agents sourds (LSF) et les déficients moteurs des membres supérieurs (guidage par la voix) – Mise en place d'une aide en ligne basée sur l'IA « chat France travail » - production de scripts transposables dans d'autres ministères.

➡ Convention avec la Cour des comptes 2025-2027 – 200 000 euros - Taux BOETH : 3,2 % : elle vise le label diversité en adoptant une politique en faveur du handicap (recrutement d'apprentis et de conseillers).

➡ Convention avec le ministère de la culture : primo convention 1,7 millions d'euros - Taux BOETH : 5,01%. Le ministère de la culture est le dernier ministère à conventionner avec le FIPHFP. C'est le 1^{er} ministère labellisé « numérique responsable » en juillet 2024 (798 postes de travail sur 1000). Le ministère prévoit des créations artistiques pour mettre en valeur le handicap et la production de contenus FALC, facile à lire et à comprendre. Des projets de convention avec Le Louvre et la Bibliothèque Nationale de France (BNF) sont à l'étude.

➡ Au total, ce sont 105 conventions qui auront été signées en partenariat avec le FIPHFP en 2024 !

BUDGET 2025 DU FIPHFP

La prochaine convention d'objectifs et de gestion (COG) 2025-2029 sera signée en mars 2025 donc pour l'instant le budget est bloqué à l'identique de l'année 2024. Un projet de nouveau système d'information prévoit l'intégration de toutes les données y compris pour les employeurs employant moins de 20 salariés.

Cap 2030 : ambition stratégique d'appui à la COG

Mayotte : Le FIPHFP demande l'exonération des employeurs mahorais de DOETH et de contribution en 2025 à titre exceptionnel en raison de la catastrophe naturelle « cyclone Chido » qui a frappé le département de Mayotte.

LOIS-DECRETS

Décret n° 2024-1207 du 23 décembre 2024 modifiant le décret n° 2020-530 du 5 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités de titularisation dans un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique (FP) des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) à l'issue d'un contrat d'apprentissage : Ce texte modifie les modalités de titularisation des BOETH suite à un contrat d'apprentissage dans la FP notamment les délais de demande de titularisation de la part du BOETH.

Décret n° 2024-697 du 5 juillet 2024 relatif à la durée de versement de l'allocation journalière du proche aidant : A compter du 1^{er} janvier 2025, la durée maximale d'indemnisation est modifiée.

RETOUR SUR EVENEMENTS

Semaine européenne du handicap 18-22 novembre 2024

Conférence au siège du journal Le Monde le 21 novembre 2024 : Handicap au travail : 20 ans après la loi du 11 février 2005, est-on mieux accompagné ?

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est dans une dynamique très positive dans la Fonction publique et il est impératif de former les futurs managers et futurs encadrants au sujet du handicap (à l'image des formations à la transition écologique). Les écoles de formation de la Fonction publique doivent toutes être sensibilisées au sujet.

Côté privé, seulement 2% des cadres déclarent une RQTH alors que selon Pierre Lamblin, directeur des études à l'APEC, l'agence pour l'emploi des cadres, ils seraient 7%. La RQTH est un processus contraint, complexe, chargé d'émotions et victime de préjugés. On ne devrait raisonner que sur la compétence, or le monde du travail ne fonctionne pas ainsi. Les personnes en situation de handicap sont encore trop perçues comme moins efficaces, moins performantes.

Il y a une méconnaissance des démarches possibles pour faire reconnaître le handicap, véritable parcours du combattant car les procédures sont trop complexes et prennent beaucoup trop de temps !



Adda Abdelli acteur et scénariste de la série « Vestiaires » sur France 2 à 20h40 (13 saisons–585 épisodes) est venu témoigner, au siège du journal Le Monde, avec beaucoup d’humour, de l’importance de la sensibilisation du grand public au handicap.



Ce même jour, signature de la convention FIPHFP/Agence de mutualisation des universités et établissements d’enseignement supérieur (AMUE) entre Simon Larger (directeur de l’AMUE) et Marine Neuville (directrice du FIPHFP) (à gauche debout, Séverine Baudoin, directrice adjointe et à droite debout, Françoise Descamps-Crosnier, présidente du FIPHFP).

Journée nationale travail et handicap à la confédération FO

le 28 novembre 2024



Thèmes abordés : Femmes et handicap

Les aménagements raisonnables

Bernadette Pilloy, pilote de la délégation « Égalité entre les femmes et les hommes » du Conseil national consultatif des personnes handicapées a témoigné du problème d'accès à la formation des femmes en situation de handicap et notamment en informatique. Elle a également soulevé le problème des aidantes (à 80% ce sont des femmes et 500 000 sont des mineures)

La confédération FO (secteur de la protection sociale collective) a édité un guide sur les proches aidants.

Françoise Descamps-Crosnier, présidente du FIPHFP, invitée par la confédération est venue témoigner, ainsi que Christian Ploton, le nouveau président de l'AGEFIPH.

Décembre 2024 : fin du tour de France des handicaps invisibles :

Le FIPHFP vient de passer deux années à sensibiliser les employeurs publics à la réalité des handicaps invisibles (troubles cognitifs, dys, musculosquelettiques, cancers...)



EVENEMENTS A VENIR

Au 1^{er} semestre 2025



Du 1^{er} février au 30 avril 2025 : campagne de déclaration annuelle d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : les collectivités et organismes publics doivent remplir leurs déclarations !



11 février 2025 : lancement officiel des **20 ans du FIPHFP** et de la loi du 11/02/2005



14 mai 2025 : INCLUSIV'DAY



Pour nous contacter : handicap.fonctionpubliquefo@gmail.com